



Monsieur le Président,

Les Organisations Syndicales Représentatives de GRDF tiennent à exprimer leur profond désaccord avec les propositions de la Direction de GRDF dans le cadre de la négociation des mesures salariales 2026.

Ce désaccord repose avant tout sur un manque de considération manifeste à l'égard des salariés, celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, leur professionnalisme et leur sens des responsabilités, œuvrent chaque jour pour faire de GRDF ce qu'elle est aujourd'hui à savoir :

- La 1ère entreprise de distribution de gaz en Europe, + de 10 000 salariés,
- Un Chiffre d'affaires de + de 3,5 Milliards d'€,
- Des dividendes de plusieurs centaines de millions d'€ et jusqu'à 1 Milliard d'€ prévisionnel en 2028.

La richesse créée au sein de GRDF est le fruit direct du travail des salariés. Ce sont eux qui permettent à l'entreprise d'afficher de bons résultats économiques, de dégager des bénéfices importants et d'assurer une rémunération significative de son seul actionnaire. Pourtant, alors que la valeur produite bénéficie prioritairement au capital, la part consacrée à la reconnaissance et aux salaires demeure insuffisante.

Le pourcentage d'augmentation annoncé par la Direction ne répond ni aux efforts consentis par les salariés, ni aux enjeux de pouvoir d'achat, ni à une reconnaissance salariale à la hauteur des résultats de l'entreprise.

Depuis plusieurs années, les salariés de GRDF ont subi des réorganisations importantes, accompagné les transformations de l'entreprise, contribué à des gains de productivité et assumé des exigences toujours plus fortes, sans que ces efforts ne se traduisent par une reconnaissance salariale équitable et durable. La proposition actuelle envoie un signal profondément négatif et injuste : celui d'une entreprise capable de créer de la richesse, mais qui fait le choix de limiter la reconnaissance salariale de celles et ceux qui la produisent au profit d'une logique privilégiant la rémunération de son actionnaire.

Les 4 Organisations Syndicales Représentatives tiennent à rappeler une fois encore, que les mesures salariales ne peuvent se réduire à un arbitrage comptable. Elles doivent traduire un partage plus juste de la valeur, une reconnaissance réelle du travail et permettre une progression salariale digne, garante de l'attractivité, de la motivation et de l'engagement des salariés.

En l'état, les propositions de la Direction ne sont pas à la hauteur :

- Des résultats économiques de GRDF, (car encore une fois, GRDF a une excellente santé financière à la différence de ce que vous essayez de démontrer à tort)
- De l'investissement quotidien des salariés,

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO et l'Alliance CFE-UNSA Energies ne peuvent pas accepter que les salariés deviennent durablement la variable d'ajustement d'une politique qui privilégie la rémunération du capital au détriment de la reconnaissance du travail.

Elles demandent à la Direction de respecter ses salariés, en revoyant significativement ses propositions afin de construire des mesures salariales justes, équilibrées et respectueuses de l'engagement des salariés de GRDF.

C'est pourquoi, en l'état actuel de vos propositions et dans l'attente d'une revoyure positive de celles-ci (car vous en avez les moyens), les élus du CSE-C quittent la séance de ce jour.